

Réf: Dossier N° 040444

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KAC COMMUNICATION » en abrégé « KAC »

Siège social Abidjan, Anyama, ANY RAN, Lot 1210, Ilot 97

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 15/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAC COMMUNICATION » en abrégé « KAC »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Transfert d'argent (national, international)
- Commerce général

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, ANY RAN, Lot 1210, Ilot 97

Dirigeant(s) : Mlle KOUAME ADJOUA CHARLOTTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08012 du 17/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39551/GTCA/RC/2021 du 17/12/2021

